



COUP D'OEIL SUR L'ESPACE CENTRAL DES PRÉS-DE-VIDY

SITUATION

Les Prés-de-Vidy se trouvent sur le territoire lausannois, à la limite Sud-Ouest de la ville. Le site se situe dans un secteur stratégique entre les hautes écoles (UNIL et EPFL), le quartier de la Bourdonnette et celui du chemin des Sablons. L'emplacement des Prés-de-Vidy marque également l'entrée de la ville de Lausanne. De nombreux axes de communications bordent le site en provenance de la région de l'Ouest-lausannois (Saint-Sulpice, Ecublens, Chavannes-près-Renens, Renens). Les Prés-de-Vidy évoluent dans un environnement en pleine mutation, comme par exemple le développement du plan de quartier « En Dorigny » à l'ouest du site ou encore le projet de Malley plus au nord.

Le périmètre d'étude s'étend sur un peu plus de 90'000m². Les Prés-de-Vidy bénéficient d'une proximité immédiate avec le lac Léman au sud et avec pôle urbain de Malley au nord. Le site de projet s'insère dans une plaine en légère pente en direction du lac offrant ainsi des dégagements visuels sur le Léman, les Alpes et sur la végétation du Parc Louis Bourget.



LECTURE DU SITE

Le site des Prés-de-Vidy est un point de rencontre complexe entre plusieurs tissus urbains, où la substance bâtie et leurs aménagements dégagent un caractère hétérogène. Les divers quartiers ou îlots urbains se composent tous de topographies, de formes urbaines, de densités et de fonctions différentes. Le manque de lien entre les abords du site de projet se fait sentir. Bien qu'ils soient quasiment tous liés par des axes routiers majeurs de l'ouest-lausannois, ils n'échangent que très peu. Chaque îlot fonctionne et ne vit que pour lui-même, démontrant par la même occasion le manque de cohérence et d'attractivité de cette succession ou de cette juxtaposition de zones d'affectation. La parcelle de projet est aujourd'hui totalement intégrée à l'agglomération lausannoise mais ce ne fut pas toujours le cas. Les programmes qui bordent le site et qui apportent leurs lots de nuisances sont les témoins d'un secteur jadis en dehors de la ville.

LES INTENTIONS

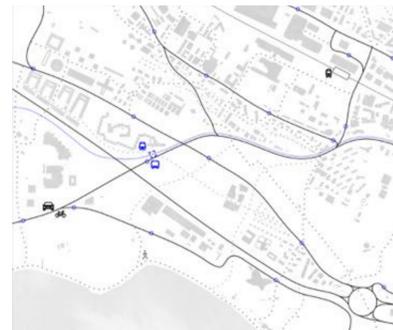
L'attractivité des Prés-de-Vidy dépend fortement des connexions envisageables avec les alentours, mais aussi avec un périmètre plus large, comme par exemple une liaison avec le quartier de Malley. La perméabilité du site est donc primordiale. Le projet se développe et forme un espace public de référence pour le quartier et les alentours à l'abri des principales nuisances. Le développement urbain des Prés-de-Vidy a également besoin de solutions nouvelles pour l'aménagement et la simplification des voies de communication attenantes au site de projet, afin de sortir la parcelle de son isolement. Cette démarche permettra de nouer un lien entre les différents quartiers se trouvant dans le secteur avec l'aménagement d'infrastructures favorisant la mobilité douce. Afin de désenclaver le site et de réduire en partie les nuisances provoquées par l'autoroute qui longe la parcelle au sud, il est envisagé de transformer cette dernière portion autoroutière en boulevard urbain afin de faciliter l'accès et de (re)connecter le site aux rives du lac.



SCHWARZPLAN 1:5'000⁰⁰⁰

CONNEXIONS

Les infrastructures routières ne manquent pas aux abords du site. Elles divisent et marquent fortement le tissu urbain, en faisant ressortir la juxtaposition des diverses interventions urbaines d'échelles et de densités différentes. Les divers quartiers qui composent le secteur sont donc reliés de façon inadéquate. Ils manquent fortement de perméabilité et les connexions actuelles ne favorisent pas la mobilité douce. Le site est bordé par deux axes majeurs et très fréquentés par les automobilistes, la Route de Chavannes au nord de la parcelle et l'Avenue du Chablais à l'ouest. Une étude du trafic a démontré que ces axes comptent entre 15'000 et 25'000 passages par jour. Les Prés-de-Vidy profitent d'une bonne connexion au réseau des transports publics lausannois avec l'arrêt Bourdonnette qui regroupe deux lignes de bus et le métro M1. Le site est un point de rencontre ou de passage entre la ville et le campus des hautes écoles, mais il joue également un rôle important dans la connexion avec l'Ouest-lausannois.



MOBILITÉS



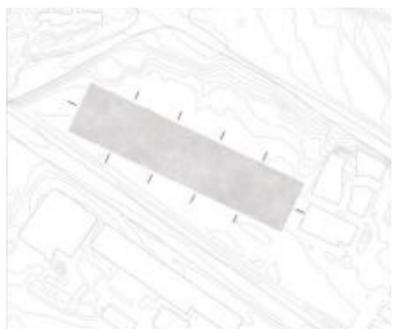
TERRITOIRE MORCELÉ



TISSAGE URBAIN



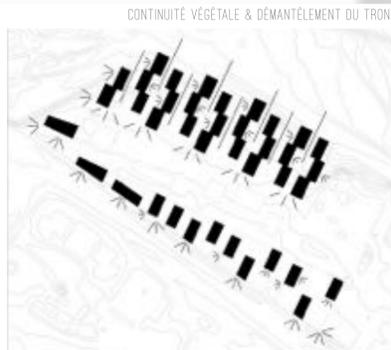
INSERTION AU CONTEXTE



CENTRALITÉ



PERMÉABILITÉ



DÉGAGEMENTS VISUELS

CONTINUITÉ VÉGÉTALE & DÉMANTÈLEMENT DU TRONÇON AUTOROUTIER MENANT À LA SORTIE LAUSANNE-SUD



BOULEVARD URBAIN

LOGEMENTS
LOGEMENTS
LOGEMENTS
LOGEMENTS
ACTIVITÉS
COMMERCES

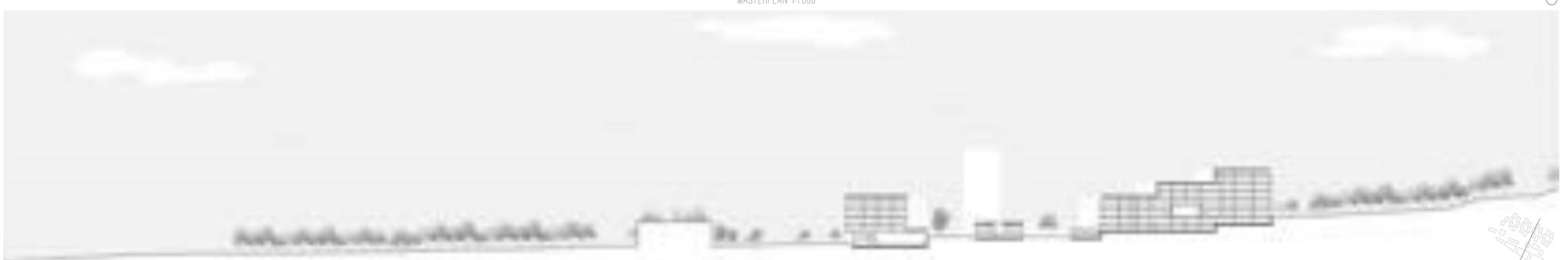
ESPACE PUBLIC CENTRAL

COUPE PROGRAMMATIQUE

LOGEMENTS
LOGEMENTS
LOGEMENTS
LOGEMENTS
ACTIVITÉS
LOGEMENTS
COMMERCES



MASTERPLAN 1:1000^{ME}



COUPE 1:1000^{ME}

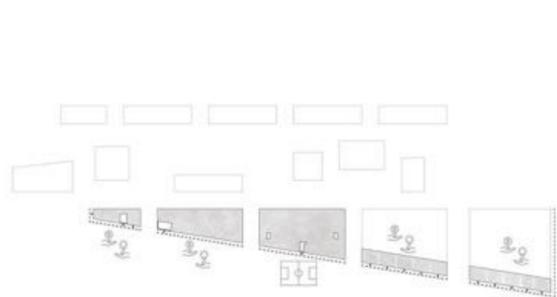




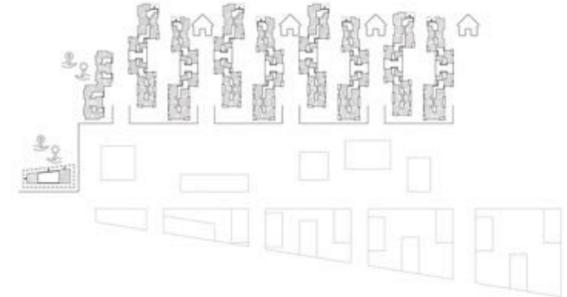
UN QUARTIER INTÉGRANT LA MULTIFONCTIONNALITÉ

L'enjeu principal sur ce site est de proposer un nouveau quartier intégrant la multifonctionnalité. La densification importante qui en découle permet d'accueillir de nouveaux habitants et utilisateurs dans un environnement urbain attractif. La mixité programmatique projetée aura pour tâche d'intensifier les événements du quotidien afin d'obtenir un morceau de ville actif à toute heure de la journée, tout en veillant à la cohabitation des diverses affectations. En plus d'être perméable, fluide et ouvert aux quartiers alentours, le niveau de la rue se doit d'être attractif et diversifié. Les quatre principales limites du site sont toutes différentes et le projet cherche à s'adapter à chacune des situations, grâce aux diverses intensités du bâti et à la répartition programmatique. Les espaces publics sont pensés de manière à concentrer les activités sur l'espace public de référence se trouvant au centre du site. Une des qualités du site est sa proximité avec les rives du lac, ce qui augmente son attractivité non seulement pour les habitants ou les utilisateurs du quartier mais également pour la population des alentours et pour les visiteurs occasionnels. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'une offre attractive et diversifiée de cafés, de restaurants ou encore de commerces non loin de cet écran végétal apprécié au bord du lac.

La trame principale du projet s'aligne et marque la continuité avec le quartier des Sablons se trouvant à l'Est de la parcelle. Il en découle un découpage en trois parties du site, permettant ainsi au projet de se développer en s'adaptant, d'une part, à la topographie mais, également, aux contextes différents se trouvant aux alentours. Au Nord, la morphologie projetée s'adapte et épouse la déclivité du terrain. Les barres articulées sont inspirées par les constructions alentours, elles se composent essentiellement de logements mais elles accueillent également quelques espaces d'activités. La deuxième partie du site est relativement plane et forme l'espace central du projet. Ce dernier est délimité par les socles de trouvant au Nord et au Sud. L'espace jouit d'une grande perméabilité et garantit ainsi les connexions aux alentours. Le programme au centre de la parcelle est réservé pour des institutions publiques et commerciales. La troisième et dernière partie qui compose le projet forme le boulevard urbain qui est venu remplacer l'autoroute. Les socles sont essentiellement utilisés par des activités administratives et commerciales; les volumes, qui en émergent, accueillent eux aussi des logements. Bien que le projet se compose de trois parties différentes, l'entité principale reste la même et les morphologies projetées s'inspirent des constructions lausannoises.



UTILISATION DU REZ-DE-CHAUSSEE INFÉRIEUR



UTILISATION DU REZ-DE-CHAUSSEE SUPÉRIEUR

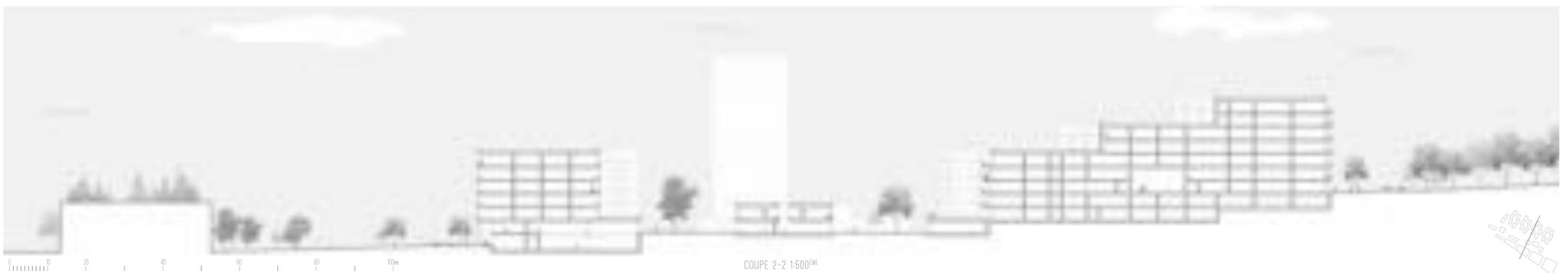


REZ-DE-CHAUSSEE 1:500^{ME}



COUPE 1-1 1:500^{ME}







ÉTAGE TYPE 1500^{ME}

©

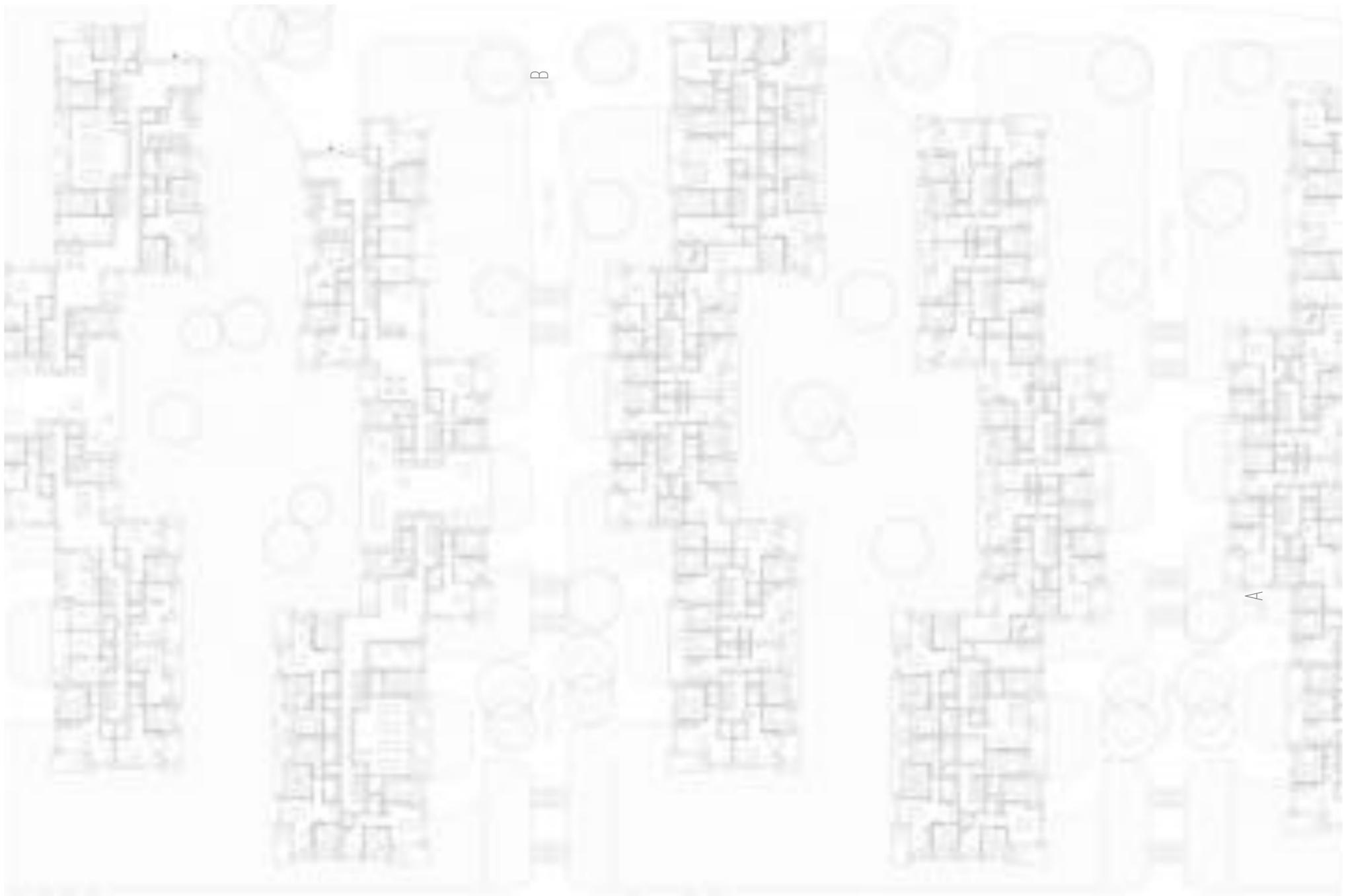


COUPE 3-3 1500^{ME}

©







TRAVAIL DE MASTER LES PRÉS-DE-VIDY



COUPE A-A 1:200^{ème}



COUPE B-B 1:200^{ème}

CONSTRUCTION & MATÉRIALITÉ

La réalisation d'une telle opération urbaine s'associe automatiquement à une pensée constructive responsable et respectueuse de l'environnement. La structure porteuse est majoritairement constituée par l'assemblage d'éléments en bois préfabriqués (planchers mixtes, façades, toitures) pour assurer un chantier élémentaire et une réduction des nuisances, tout en minimisant l'énergie grise inhérente à l'utilisation du béton. Exception faite pour les socles et les fondations qui sont réalisés en béton armé recyclé. Les éléments de balcon et les piliers des socles sont préfabriqués et utilisent également du béton recyclé. L'économie constructive passe également au travers de quelques dispositions de base: superposition typologique, rassemblement des gaines techniques, minimisation des finitions intérieures (les dalles bois offrent un plafond fini sans lissage), construction bois pour garantir une facilité de transport et de montage, matériaux faciles d'entretien.

Les vides d'étages sont de 3m afin de rendre les espaces projetés modulable et adaptable dans le temps et aux divers affectations (logements ou activités). Cela offre un confort supplémentaire à l'usager qui bénéficie d'une plus grande volumétrie et d'un meilleur apport en lumière naturelle.



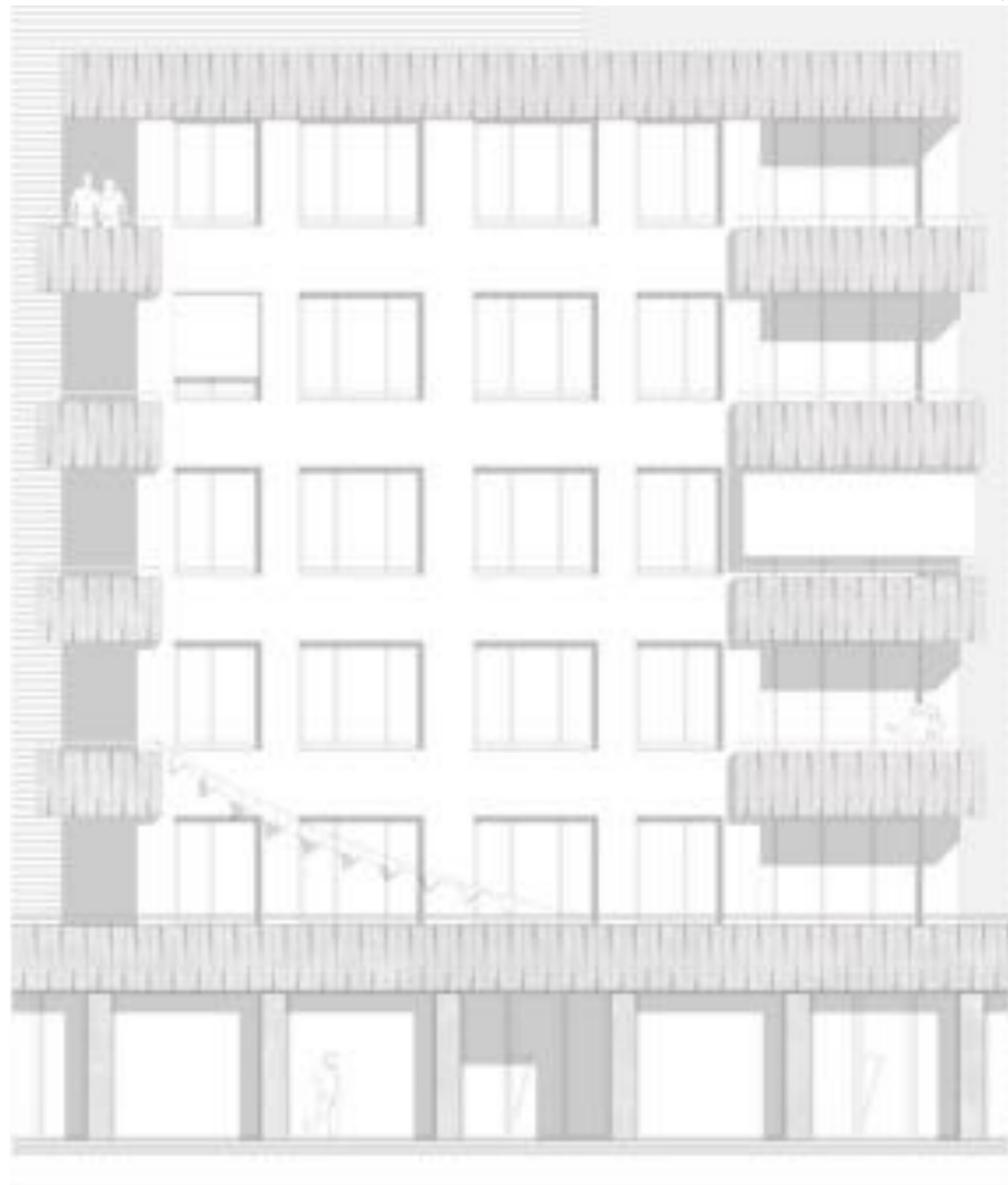
PHASAGE / ÉTAPE 1 :
démantèlement du tronçon autoroutier, construction des premiers lots sur la partie basse & maintien du bâti existant sur le haut du site



PHASAGE / ÉTAPE 2 :
suite de la construction des lots le long du boulevard urbain, réalisation du passage sous-voie & démolition du bâti existant



PHASAGE / ÉTAPE 3 :
construction de la partie nord & aménagement de la partie centrale du site



A) RADIER

revêtement de sol	2.0 cm
chape ciment	6.0 cm
isolation	4.0 cm
radier en béton armé	25.0 cm
film PE	
misapor	20.0 cm
béton maigre	5.0 cm

B) DALLE SUR REZ INF. (EXT)

revêtement de sol	
étanchéité	
isolation	
barrière vapeur	
dalle béton armé recyclé	
faux-plafond avec isolation en fond de coffrage	6.0cm

C) DALLE SUR REZ INF. (INT)

3.0 cm revêtement de sol	
1.0 cm chape ciment	
16.0 cm isolation	
1.0 cm dalle béton armé recyclé	
22.0 cm faux-plafond avec isolation en fond de coffrage	

D) BALCON

2.0 cm revêtement de sol	
6.0 cm étanchéité	
4.0 cm isolation	
32.0 cm élément de balcon préfabriqué en béton recyclé	
6.0cm faux plafond avec remplissage d'isolation	

E) DALLE SUR REZ SUP.

3.0 cm revêtement de sol	
1.0 cm chape ciment	
8.0 cm isolation	
20.0 cm dalle de compression en béton armé recyclé	
18.0cm dalle de panneaux de bois massifs contrecollés	

F) FAÇADE

2.0 cm plaques de plâtre	
6.0 cm lattage technique vertical	
4.0 cm panneau stabilisateur et pare-vapeur OSB	
12.0 cm isolation entre ossature	
18.0cm ossature DUO	
panneau de fibre	
enduit extérieur - crépi minéral	

G) TOITURE

2.5 cm substrat végétal	12.0 cm
6.0 cm géotextile	
6.0 cm couche drainante	6.0 cm
20.0 cm étanchéité bitumineuse bi-couche	1.0 cm
isolation	24.0 cm
10.0 cm barrière vapeur	1.0 cm
1.5 cm dalle de compression en béton armé recyclé	12.0 cm
dalle de panneaux de bois massifs contrecollés	18.0cm

COUPE & ÉLÉVATION 1:50^{ème}